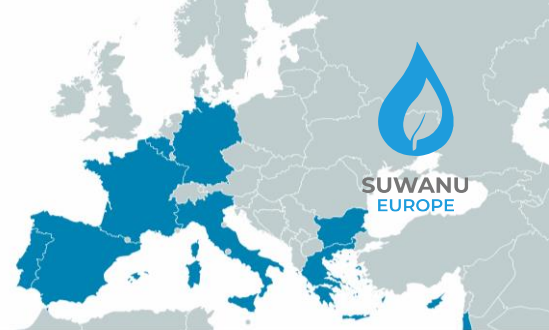


Policy Brief 3 Financement de la réutilisation des eaux traitées Garantir la viabilité financière



SUWANU EUROPE est un projet H2020 qui vise à promouvoir l'échange efficace de connaissances, d'expériences et d'expertise entre les professionnels et les acteurs concernés par l'utilisation de l'eau recyclée en agriculture. Ces notes politiques font partie d'un total de 4 fiches visant à surmonter les défis/obstacles identifiés et à faciliter l'adoption de technologies innovantes et de solutions organisationnelles. Ces notes d'orientation jettent les bases d'une future demande d'"accords d'innovation pour une initiative d'économie circulaire".

1. Les faits

Le financement de l'eau traitée implique un investissement pour les installations de traitement qui peuvent être de 40 à 270 €/m³/jour. Les besoins d'investissement dépendent des eaux traitées provenant de la station de traitement des eaux résiduaires urbaines, de la taille de l'usine, de la technologie et de la qualité requise des effluents.

Outre le coût des investissements, le coût d'exploitation peut se chiffrer entre 0,08 et 0,23 €/m³ estimé à la sortie de l'usine de traitement. De plus, l'eau traitée doit être stockée, transportée et distribuée. Ce coût logistique varie en fonction de la capacité de stockage, de la distance et de la hauteur de pompage requise (à quantifier spécifiquement pour chaque site). Le coût final de l'eau traitée sur l'exploitation agricole peut varier de 0,25 à 0,50 €/m³.

Étant donné les coûts de structure décrits, l'identification des intervenants qui appuient ces différents montants devrait être convenue entre toutes les parties prenantes. Certains pays ou régions considèrent que le traitement des eaux urbaines doit permettre de restituer au milieu naturel un niveau de qualité équivalent à celui des eaux prélevées. Lorsque cette option politique est adoptée, l'utilisateur urbain doit assumer le traitement tertiaire. C'est une décision politique qui doit être prise par la société.

Les coûts restants devraient être couverts par les utilisateurs finaux (agriculteurs) qui peuvent assumer ce coût lorsque les revenus des cultures sont suffisants.

2. Financement pour la réutilisation des eaux

La construction d'infrastructures peut être subventionnée par différents niveaux de fonds publics européens (Feder, Feeder, Cohesion), et par le budget national, régional ou local. L'investissement devrait être complété par des fonds d'utilisateurs qui peuvent être financés par des institutions financières publiques ou privées.

Le bâtiment et le traitement peuvent être financés par les administrations locales qui devraient gérer le cycle urbain avec une approche intégrée en réduisant les risques de contamination, et donc en réduisant les coûts et les risques de traitement. Une fois l'installation construite, le coût du traitement quotidien de l'exploitation, y compris la surveillance des risques, devrait être pris en charge par les administrations locales et le coût inclus dans les tarifs urbains de l'eau, si le cadre juridique suppose que l'obligation relève du cycle urbain. Dans d'autres cas, il doit être pris en charge par les utilisateurs. Les coûts de stockage et de transport devraient être couverts par les agriculteurs avec ou sans le soutien du public. Cela peut être mieux fait si les agriculteurs opèrent par l'intermédiaire d'associations d'agriculteurs qui dirigent directement ou indirectement (avec le soutien d'entreprises spécialisées) la gestion de l'eau traitée. Dans ce contexte, les associations syndicales autorisées (ASA) qui sont généralement responsables de la gestion de l'approvisionnement en eau des exploitations agricoles et du recouvrement des coûts par le biais de tarifs internes de l'eau peuvent jouer un rôle stratégique (mais peuvent également être complétées par des consortiums public-privé). Dans tous les cas, tous les coûts, depuis les stations de traitement jusqu'aux exploitations agricoles devraient être couverts par des tarifs sur l'eau d'irrigation sous des prix contrôlés bien définis.



3. Recommendations

La participation des parties prenantes doit être maintenue à chaque étape. La transparence et la surveillance doivent être considérées comme des aspects essentiels tout au long du processus de planification.

La capacité des utilisateurs finaux à payer les coûts est une question clé à laquelle il faut répondre avant le début du projet, car la viabilité financière est une garantie pour le suivi et le contrôle des risques.

Les rôles et responsabilités sur les catégories de coûts identifiées devraient être clarifiés de façon préliminaire au cours de la phase amont (en incluant éventuellement la responsabilité des usagers urbains en suivant le principe du pollueur-payeur).

Dans les cas où l'eau traitée vise à remplacer la surexploitation des aquifères, l'utilisation de l'eau traitée devrait être considérée comme prioritaire, c'est-à-dire que toute l'eau traitée doit être consommée avant les sources conventionnelles (eaux souterraines, surface) qui sont beaucoup moins coûteuses. Grâce à cette procédure, les aquifères peuvent retrouver de bonnes conditions et être préservés dans une optique de stratégie contre la « prochaine sécheresse ».

Une analyse antérieure sur la viabilité financière des utilisateurs d'eau (analysant la productivité et la rentabilité de l'eau) est nécessaire pour éviter de futurs problèmes de recouvrement des coûts.

4. Lectures suggérées

EIB (2008) EIB in the water sector: financing water supply and sanitation

OECD (2020), Financing Water Supply, Sanitation and Flood Protection: Challenges in EU Member States and Policy Options, OECD Studies on Water, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/6893cdac-en>.

OECD (2019) Making Blended Finance Work for Water and Sanitation. Unlocking OECD Studies on Water, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5efc8950-en>.

CONTACTS:

Coordinator

Rafael Casielles (BIOAZUL SL)

Avenida Manuel Agustin Heredia nº18 1ª Málaga (SPAIN)

Mail | info@suwanu-europe.eu Website | www.suwanu-europe.eu

CONTACTS:

Responsible for Policy Brief

Enrique Mesa-Pérez (emesa@uco.es) | Julio Berbel (jberbel@uco.es)

Universidad de Córdoba, Campus de Rabanales, Edificio Gregor Mendel

Website |



THIS PROJECT HAS RECEIVED FUNDING FROM
THE EUROPEAN UNION' HORIZON 2020 RESEARCH
AND INNOVATION PROGRAMME
UNDER GRANT AGREEMENT N. 818088



UNIVERSIDAD DE CÓRDOBA